

exportations ou de l'aide du Programme de développement des marchés d'exportation.

Pour sa part, le gouvernement fédéral n'achète ni biens ni services sud-africains et ne passe pas de contrats avec des entreprises appartenant en majorité à des intérêts sud-africains.

Il convient également de noter que les nouveaux investissements en Afrique du Sud sont interdits, que les banques n'y accordent pas de prêts et que le Canada a résilié l'accord qui permettait d'éviter la double imposition.

Le Code d'éthique à l'intention des entreprises canadiennes ayant une affaire en Afrique du Sud a été renforcé, incitant celles-ci à traiter les travailleurs noirs de façon équitable. De nombreuses sociétés ont volontairement « désinvesti » — c'est-à-dire qu'elles ont cessé leurs opérations en Afrique du Sud.

Les sanctions ont également limité les contacts tant officiels que privés. Les liaisons aériennes directes avec l'Afrique du Sud sont interdites, tout comme la promotion du tourisme. Le Canada n'accorde plus de visas de visiteur aux Sud-Africains.

Les contacts officiels sont surveillés et limités et le Canada a révoqué l'accréditation de cinq attachés sud-africains en poste à Washington.